

PLAN D'ADAPTATION PMR

**Travaux à charge de l'acquéreur
permettant l'éventuelle adaptation PMR
du logement**

- Dépose placard de la chambre
- Recloisonnement du sanitaire
- Reprise des revêtements de sol et des parois murales et plafond/faux-plafond au droit des modifications

Accessibilité douche PMR :

- Isolement des arrivées eau froide et eau chaude de la douche
- Dépose des paroi et porte de douche
- Dépose du receveur
- Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la salle d'eau
- Mise en oeuvre de l'étanchéité sur l'ensemble de la salle d'eau
- Pose du revêtement de sol au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)

- Isolément des arrivées eau froide et eau chaude de la douche
- Dépose des paroi et porte de douche
- Dépose du receveur
- Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la salle d'eau
- Mise en oeuvre de l'étanchéité sur l'ensemble de la salle d'eau
- Pose du revêtement de sol au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)

- Isolément des arrivées eau froide et eau chaude de la douche
- Dépose des paroi et porte de douche
- Dépose du receveur
- Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la salle d'eau
- Mise en oeuvre de l'étanchéité sur l'ensemble de la salle d'eau
- Pose du revêtement de sol au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)

[illegible]

Etabli le : 17/02/2026